

AABB INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège Social : 6 rue du Paradis - 85340 L'ILE D'OLONNE
930 580 501 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 1er DECEMBRE 2025

*L'an deux-mille vingt-cinq,
Le premier décembre,
A neuf heures,*

Monsieur Anthony ABBASSE, demeurant 6 rue du Paradis - 85340 L'ILE D'OLONNE, associé unique et Président de la société par actions simplifiée AABB INVEST,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

DECISION UNIQUE

En vertu de l'article 5 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 6 rue du Paradis - 85340 L'ILE D'OLONNE au Circuit de Karting, Route de Challans, Les gaches - 85340 L'ILE D'OLONNE, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

« **ARTICLE 5 - SIÈGE SOCIAL**

Le siège social est fixé : Circuit de karting, Route de Challans, Les gaches - 85340 L'ILE D'OLONNE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Anthony ABBASSE
Président

Signé par :

Anthony ABBASSE

62A42797BCFE440...